

Plaisance-du-Touch

 Avez-vous des commentaires à ajouter sur la situation de l'usage du vélo dans votre ville ?

-  Pour aller au lac de Plaisance et de la Ramée, impeccable, mais circuler en ville moins évident.
-  f
-  Pistes cyclables créé d'un coup de peinture au sol, et donc aucune protection fasse au voiture. Dans une même rue l'espace dédié (en peinture) varié du simple au triple parfois 30cm "suffise" puis la piste s'estompe sans raison... Sur un trajet simple il faut gravir trottoir (carré) slalomer entre voiture et poteaux électriques. Bref rien de commode mais tout de même toujours plus agréable et plus rapide que en voiture pendant les heures de pointe
-  Cette mobilité est faiblement prise en compte
-  Réseau en pointillé, avec des tronçons tout neufs suite à travaux récents (lineo3, pluvial) où il y a des bouts bou pas du tout de pistes, mais non connectées aux autres. Réseau des autres voies munies de pseudo pistes matérialisées au sol d'une largeur ridicule et exposées au parking sauvage des voitures. Centre ville neuf sans pistes cyclables... Connexion inexistante avec Tournefeuille, la Menude, où de nombreux services sont utilisés... Et axes très très dangereux...traversee des rues non securisee en particulier vers établissements scolaires et équipements périscolaires (activités sportives et culturelles)... Beaucoup à penser, faire et anticiper..
-  Amélioration des pistes cyclables et prise en compte lors de reaménagement routier
-  Seuls les accès vélo à proximité des bords du Touch sont de qualité
-  Certaines zones comme le centre medical et commercial de Bernadet (pourtant récent) ne sont pas accessible de façon sécurisé en vélo. Lors des travaux de voirie (fréquents) rien n'est prévu pour aider les cyclistes. Les pistes cyclables sont bien séparées et agréables à parcourir mais sont malheureusement complètement absente dans certaines zones.
-  L'usage du vélo à Plaisance du Touch est assez bien développé et sécurisé. Les efforts sont à poursuivre pour entretenir les pistes cyclables et pour inciter les plaisanciers à prendre leur vélo au lieu de leur véhicule motorisé pour lutter contre le trafic de plus en plus dense et pour minimiser les impacts sur l'environnement.
-  Oui créer des pistes cyclables pour aller ailleurs qu'à Tournefeuille et mettre davantage de rack vélo devant les commerces et transports
-  pistes cyclables peu large et partagée avec les voitures, trottoirs pas assez larges pour les enfants, peu de piste cyclables séparées de la voiries pour desservir les hauteurs de plaisance (route nationale)
-  Travaillant à 5 km de mon domicile, il m'est impossible de m'y rendre à vélo tellement le trajet est dangereux. Les postes cyclables ne vont nulle part et il y a tellement de circulation sur les routes étroites que l'on ne se sent pas en sécurité du tout. La ville est saturée par la circulation, le vélo serait pourtant une belle alternative.
-  Il y a des pistes cyclables mais elles sont discontinues ... La mairie a tracé des voies réservés aux vélos quand il y avait de la place uniquement => les trajets écoles- stade de foot ou école- musique sont discontinuent !
-  Certains passages sont très dangereux / trop peu aménagés
-  1) Depuis l'avenue des Pyrénées , quand on veut aller vers Intermarché ou le centre commercial Bernadet, la piste cyclable s'arrête brutalement et on ne sait pas si on peut utiliser la voie de bus (aucun signallement au sol ou panneau). 2) pas de continuité de piste cyclable de Plaisance (Ocrelines) vers Colomiers .
-  Les pistes cyclables sont en très bon état mais elles sont encore trop peu nombreuses dès que l'on veut suivre un autre chemin que la D50. Dans les quartiers résidentiels, la cohabitation avec les voitures est dangereuse (renversé deux fois par des voitures qui conduisaient normalement, pas par des chauffards)
-  Tyyu
-  Le point manquant essentiel est la continuité entre les différents bouts de pistes cyclables construits.
-  Les quelques travaux réalisés en faveur de l'utilisation du vélo sont mal conçus. Vraiment regrettable.
-  Il existe des pistes cyclables, mais les parcours qu'on peut y faire sont discontinus et sont séparés par des zones dangereuses. Faire du vélo avec des enfants est donc difficile.
-  J'ai été victime d'un accident de vélo sur le trajet domicile-travail en août 2018. Je roulais sur une piste cyclable à Plaisance du Touch, quand j'ai été touché par une voiture venant de l'arrière "qui ne m'a pas vu". Les pistes cyclables, qui

ne sont pas séparées de la chaussée où circulent les voitures, ne sont pas sûres.

→ L'enquête suffit

→ J'aimerais que tous les enfants puissent aller à l'école à vélo en toute sécurité. J'aimerais une ville à l'image de ce qui se passe à Copenhague

→ Aucun moyen pour le déplacement à vélo n'est mis en œuvre par la municipalité. Les pistes cyclables sont très chaotiques, et ne sont pas prises en compte sérieusement dans l'aménagement urbain

→ La situation s'est dégradée depuis 2 ans car, sur certaines pistes cyclables, des blocs bétons ou des barrières ont été positionnés pour éviter le passage des gens du voyage ... au détriment des cyclistes

→ Encore trop de place accordée à la voiture par rapport aux transports doux

→ Déplacements en vélo difficile car on ne peut pas aller partout et parfois dangereux car automobiliste peu tolérants. Cohabitation sur les pistes étroites entre vélo/trotti/piéton difficile et vol de vélo courant

→ pas de prise en compte du développement de la circulation cycliste et pas de cohérence territoriale avec ce mode de déplacement.

→ Des efforts importants et radicaux à faire

→ Il est temps que cela change. Il y a urgence. Mes enfants vont à l'école, au collège et au lycée à vélo, et c'est dangereux.

→ Il est urgent de travailler sur les pistes cyclables rejoignant les communes limitrophes

→ Les pistes cyclables se sont bien développées et sont à renforcer vers les autres villes

→ Il n'y a pas (encore) de politique ou de volonté de développer le vélo à Plaisance

→ En plus des conditions très mauvaises pour les vélos, il y a un trafic voitures complètement bouché aux heures de pointe. C'est dommage de ne pas plus privilégier le vélo.

→ La permissivité de la mairie aux voitures qui se garent sur le trottoir et la piste cyclable au tour des terrains de football est inacceptable.

→ Il n'y a pas assez de pistes cyclables "protégées". Pour celles qui sont existantes, il y a parfois des problèmes de mauvais revêtement. Beaucoup de jonctions et traversées de rues comportent encore des petits trottoirs assez inconfortables. Les traversées de ronds-points sont compliquées si l'on utilise les pistes cyclables. Pour ma sécurité et un gain de temps, j'utilise les voies des voitures à l'abord de ces ronds-points.

→ Les responsables des installations devraient se mettre plus souvent sur un vélo: Des installations anti scooters dans des zones d'espace vert ont été mises en place par la municipalité, mais elles n'empêchent aucunement les scooters de venir dans ces zones (installations mal placées). Par contre, elles obligent les vélos à réaliser de grands détours sur des itinéraires dangereux. Les arbres sont mal (voire pas du tout) taillés le long des pistes cyclables → dangereux pour les cyclistes. Des haies de séparation entre les routes et les pistes cyclables empêchent les automobilistes de voir les cyclistes lorsqu'une piste cyclable coupe une rue

→ Certaines voies cyclables ne sont que d'un côté de la route, et changent de côté fréquemment (par exemple rue de la gravette / avenue des vitareilles)

→ Je passe régulièrement rue du Taure. Si l'on emprunte la piste cyclable en allant vers La Salvetat, au niveau du numéro 40 une sortie d'impasse nous met face à un trottoir de 8 cm de haut. En vélo, même sans aller vite, soit on casse le vélo si on le prend de face, soit on tombe si on essaie de l'éviter, en sachant qu'il y a en plus des gravillons. Il suffirait de combler ce dénivelé avec une pente en goudron. Étant habituée à ce circuit je reste dans la rue mais ce n'est pas logique de ne pas pouvoir utiliser cette piste qui d'autre part est très souvent encombrée de voitures ce qui oblige régulièrement à monter et descendre de la piste.

→ Les travaux entrepris à Plaisance pour créer de nouveaux logements ou de nouvelles routes devraient systématiquement intégrer la création de pistes cyclables associées

→ Sur Plaisance il y a des voies vélos mais avec des tracés pas logiques ni suivis. Aucun intérêt de la mairie pour rationaliser la circulation vélo-automobiles. Impossible d'aller en vélo au cinéma car des vols sur le parking réitérés.

→ Il y a quelques belles pistes cyclables mais elles sont coupées par des blocs de béton et des barrières pour empêcher le passage des véhicules motorisés. Par conséquent le passage des cyclistes devient soit dangereux (contourner les obstacles sur terrain accidenté) soit impossible si on transporte les enfants dans un chariot. C'est dommage. Il suffirait de faire respecter la loi aux contravenants.

→ p

→ La dernière piste cyclable créée le long d'une voie de bus en site propre est un passage d'1 mètre de large à partager avec les piétons. C'est inadmissible quand on fait la promotion des transports alternatifs à la voiture.

 A minimum essayer de faire un peu de maintenance (racines qui déchirent le bitume, tranchées laissées par les entreprises qui fibrent et s'en vont en laissant un bac à sable sur piste et passage piéton, potelets défoncés, ...)